

Sortie aux Capitales de Québec et tournoi de balle:
de belles activités organisées par
le Comité des Loisirs!
p. 8

Lancement d'une nouvelle chronique:
Vicky St-Onge vous présente Biologie 101!
p. 18



A.M.L. CARON INC.
REND HOMMAGE À
ROBERT DANCAUSE
POUR SES 60 ANS DE
SERVICE!

P. 4

J'ai vécu un moment de bonheur

Écrit collectif d'enfants de 10 ans, organisé par Jean-Guy Audit et Lise Gaudet



Le bonheur, c'est le sourire de maman
Il m'enveloppe comme un vent chaud.
Le bonheur, c'est mon chandail neuf
Il est beau et me garde au chaud.

Le bonheur, c'est aimer la vie
Parce qu'elle est remplie d'amis(e).
Le bonheur, c'est être content de soi
Sentir tout l'amour que je reçois.
Le bonheur, c'est la neige qui tombe
Demain, je pourrai aller glisser.

Rire en classe, savoir écrire et lire
Flâner sur le divan à regarder le temps...
Le bonheur, c'est comme une station service :
C'est mon essence qui me donne le goût de vivre... ☺

Le bonheur, c'est ma petite soeur
Elle court tout partout dans mon coeur.

Le bonheur, c'est mille et un petit riens
Qui m'appartiennent comme des trésors

Source: <https://www.bonheurpourtous.com/beaux-textes/j'ai-vecu-un-moment-de-bonheur.html>

« La lumière est souvent en soi, les autres nous rappellent juste où se trouve l'interrupteur. »
- Bruno Louzguiti, <https://www.lapenseedujour.net/archives.php>

Sommaire

3	Moment de réflexion
4	Article du mois
6	Ça se passe chez nous
7	Horaire des messes
8-9	Ça se passe chez nous
10-15	Affaires municipales
16	Le Babillard
18-21	Chroniques
22	Qui suis-je?
23-25	Communiqués
28	La page détente
29	Méli-Mélo
30	Coloriage
31	Calendrier

septembre 2025



Bon retour en classe aux étudiants et aux enseignants!



Journal Coup d'œil sur St-Marcel
58-B, Taché Est
Saint-Marcel-de-L'Islet Qc G0R 3R0
418.356.7865
journalcoupdoeil@hotmail.com

Le journal *Coup d'œil sur St-Marcel* est tiré à 300 exemplaires et est distribué gratuitement dans toutes les résidences de Saint-Marcel. Les personnes de l'extérieur peuvent s'abonner au journal en déboursant la somme de 42 \$ par année.

Les auteurs conservent l'entière responsabilité de leurs textes. Le journal *Coup d'œil sur Saint-Marcel* se réserve le privilège de modifier, écourter ou même de refuser de publier certains articles pouvant causer préjudice.

L'envoi des photos en format JPEG est demandé.

Conseil d'administration :

Édith Blanchet, présidente : 418.356.7865
Laury Couillard, vice-présidente
Josée Couillard, administratrice
Annabelle St-Hilaire, administratrice
Mathilde Pelletier, administratrice
Jocelyn Dancause, trésorier
Martine Cormier, administratrice

Collaborateurs du mois :

Annabelle St-Hilaire
Jocelyn Dancause
Sonia Bisson
Laury Couillard
Vicky St-Onge
Édith Blanchet
Mathilde Pelletier
Michel Després
Suzanne Nadeau

Logo : Martin Ernst, infographiste
Montage graphique et mise en page : Édith Blanchet
Impression : Pierre Fournier : 418.247.5690

Le journal communautaire Coup d'œil sur Saint-Marcel est membre de



Le journal communautaire Coup d'œil sur Saint-Marcel reçoit l'appui financier de :

LISTE DE PRIX POUR LA PUBLICITÉ

1 page : 363 \$/an (36 \$/mois)
¾ page : 303 \$/an (28 \$/mois)
½ page : 242 \$/an (25 \$/mois)
1/3 page (bannière) : 210 \$/an (22 \$/mois)
¼ page : 182 \$/an (19 \$/mois)

Carte professionnelle :

Noir/blanc : 55 \$/an (8 \$/mois)
Couleur : 83 \$/an (11 \$/mois)

Annonces classées :

Un (1) à trois (3) articles : 5 \$
Art. supplémentaire : 1 \$

A.M.L. CARON INC. REND HOMMAGE À ROBERT DANCAUSE



60

En 2026, ça fera 60 ans que Robert met son savoir-faire, sa passion et son dévouement au service de notre entreprise, traversant ainsi quatre générations, un parcours exceptionnel qui force l'admiration et inspire le respect.

Robert, merci du fond du cœur pour ton dévouement sans faille, ta loyauté exemplaire, ton professionnalisme irréprochable, ta disponibilité constante et ta fidélité remarquable. Travailler à tes côtés est non seulement un privilège, mais aussi une source d'inspiration pour nous tous.

Robin, Antoine, Samuel et Marcel

Nous voulons aussi remercier Christiane d'avoir accepté que Robert soit disponible à toute heure du jour et de la nuit sept jours sur sept. Ton soutien et ta compréhension ont beaucoup compté pour nous. 🙏

* CONCOURS DE PHOTO *

L'équipe du journal a envie de voir vos talents en photographie!

Participez au concours pour la plus belle
PHOTO D'ÉTÉ!



Vous avez jusqu'au 15 septembre 2025 pour nous envoyer votre plus belle photo de la saison par courriel à l'adresse journalcoupdoeil@hotmail.com. La photo gagnante, déterminée par un tirage, paraîtra dans le journal d'octobre.

*Si la qualité de l'image est jugée inadéquate, nous nous réservons le droit de la retirer du tirage.

Limite d'une photo par adresse.

Programme ACCÈS-LOISIRS



En savoir plus

Périodes d'inscription

Pour des loisirs gratuits!

10 SEPTEMBRE 2025 • 15 H 30 À 19 H
Au bureau municipal de Sainte-Perpétue
366, rue Principale, Saint-Pamphile (Qc) G0R 3X0

10 SEPTEMBRE 2025 • 14 H À 19 H
À la Maison de la famille de la MRC de L'Islet
21, rue Principale, Saint-Pamphile (Qc) G0R 3X0

11 SEPTEMBRE 2025 • 14 H À 19 H
Au Tempête - Café culturel
318, local 7, Saint-Jean-Port-Joli (Qc) G0R 3G0

Ça se passe chez nous!

VOS COMITÉS



Vie Amitié Partage

Bienvenue à notre dîner de bénévoles, qui aura lieu le 18 septembre 2025.

Accueil à partir de 10h30, suivi à 11h d'une messe et du dîner.

Bienvenue à tous!

Par: Vie Amitié Partage



Souper dansant pour les aînés

Souper dansant pour les aînés samedi le 13 septembre 2025 dès 16 h à la salle municipale de Saint-Marcel, avec l'animation musicale de Jean-Yves Grenier.

SVP, réservez pour le souper au 418-356-2734 ou au 418-356-2718

Bienvenue à tous!

Par: Club des aînés de Saint-Marcel

COMITÉ DES LOISIRS COMPLET!

Le 14 août dernier a eu lieu l'assemblée générale annuelle du Comité des Loisirs de Saint-Marcel. Bonne nouvelle, le Comité est complet!

Voici les nouveaux membres :

- Siège #1 : Mathilde Pelletier
- Siège #2 : Nicolas Pelletier
- Siège #3 : Justin Thibault
- Siège #4 : Claudie Mercier
- Siège #5 : Charlene Morneau
- Siège #6 : Sylvain Morin
- Siège #7 : Justine Bernier
- Siège #8 : Lorraine Michaud, représentante de la municipalité
- Siège #9 : Jacques Morin, représentant de la municipalité

Un merci spécial s'adresse à Jocelyn Dancause et Laury Couillard pour leurs nombreuses années de service en tant que bénévoles au sein du comité.

Au plaisir de vous organiser des activités lors de la prochaine année!

Ça se passe chez nous!

HORAIRE DES MESSES

Par Jocelyn Dancause

Voici l'horaire des messes célébrées à Saint-Marcel durant le mois de septembre 2025.

Mardi le 2 septembre

19h : Sacristie
Dft Jacques Gaudreau
*Carole Ouellet

Dimanche le 14 septembre

9h Dft Richard Bernier
*Cindy Bernier

Jeudi le 18 septembre

11h : Salle municipale
Parents dfts Couillard et St-Hilaire
*Yves Couillard et Carole St-Hilaire

Dimanche le 21 septembre

9h : Messe à Saint-Omer
10h30 : Messe à Sainte-Perpétue

Dimanche le 28 septembre

9h : Messe à Sainte-Félicité
10h30 h : Messe Saint-Pamphile

Dimanche le 7 septembre

9h : Messe à Saint-Adalbert
10h30 : Messe à Sainte-Perpétue

Les lampes du sanctuaire pour le mois de septembre

7 septembre : Aux intentions de Jeanne-Aimée Couillard
21 septembre : Aux intentions de Colin, Michel et Rose-Hélène Leblanc

14 septembre : Aux intentions de Jocelyn Dancause
28 septembre : Aux intentions d'Hélène Bélanger et Jean-Noël Normand

COUP D'OEIL SUR LA FABRIQUE

LA CAPITATION

La campagne financière de la capitation est débutée depuis le mois de mai et plusieurs paroissiennes et paroissiens nous ont fait parvenir leurs contributions. Sachez qu'il n'est pas trop tard pour contribuer à la campagne de financement, car votre soutien est important pour notre organisme.

Présentement, nous avons reçu les montants suivants :

Capitation	6 890.00 \$
Cimetière	440.00 \$
Contribution dominicale	508.00 \$
Chauffage	2 130.00 \$
Entretien et réparation	1 055.00 \$
Dons	298.00 \$
Lampe du sanctuaire	370.00 \$
Formation à la vie chrétienne	165.00 \$

Pour un grand total de 11 892.00 \$ comparativement à 15 019.00 \$ en 2024.

Un gros merci à tous ceux qui ont contribué et nous remercions à l'avance les autres qui nous feront parvenir leurs contributions dans les prochains jours.

Ça se passe chez nous!

DE BELLES ACTIVITÉS ORGANISÉES PAR LE COMITÉ DES LOISIRS

SORTIES AUX CAPITALES DE QUÉBEC

Par Mathilde Pelletier

Crédit photo: Estelle Bélanger



Le 24 juillet dernier, nous avons eu la chance d'aller voir une partie de baseball des Capitales de Québec. L'acti-

tivité fût possible grâce au Comité des Loisirs et à Réal Petitclerc, qui s'occupe également de la balle-molle des enfants à St-Marcel. La soirée s'est déroulée au Centre Canac. Avec nos billets VIP pour la terrasse, la nourriture et les boissons étaient à volonté! Les jeunes (et les parents aussi) ont beaucoup apprécié cette partie, surtout après une longue route en autobus sans air climatisé! L'emplacement de nos

sièges nous donnaient une vision optimale du terrain. Une grosse pluie était prévue pour ce soir-là. Par chance, nous sommes partis juste avant que le déluge soit à son comble. Encore cette année, l'activité fût un grand succès et appréciée de tous! ☺

TOURNOI DE BALLE 2025

Par Laury Couillard

Le samedi 2 août a eu lieu le traditionnel tournoi de balle à St-Marcel. Une belle journée familiale a été organisée par le Comité des Loisirs.

Lors de l'événement 10 équipes se sont inscrites pour participer entre amis ou en famille. La finale spectaculaire était spectaculaire, avec seulement 1 point d'écart en quart de finale. La victoire est revenue à l'équipe des Pirates.

Un service de petit restaurant était sur place. Nous avons reçu la collaboration du food truck Flamand Rose mobile (Genevieve Flamand). Il était sur place pour

offrir des bouchées sucrées. Nous vous remercions pour les achats sur place, ce fût un grand succès.

Un souper poulet BBQ a été organisé et servi à la population. Chose à retenir, c'est qu'il fait absolument faire l'achat des billets à l'avance pour vous assurer un repas prêt à apporter à la maison. Pour clôturer la soirée le duo de chansonniers Auduo nous ont divertis avec leurs reprises de chansons. Merci aux bénévoles qui ont rendu l'activité possible.

Il s'agissait d'une journée mémorable. On se revoit l'an prochain! ☺



L'équipe gagnante du tournoi



Le Flamand rose mobile sur place!

Ça se passe chez nous!

AU REVOIR, SAINT-MARCEL, MON MERVEILLEUX COIN DE VIE

Anonyme

Partir... Ce mot résonne en moi tout en douceur, avec une pointe de nostalgie, mais aussi beaucoup de sérénité. Saint-Marcel, ce village aux chemins si familiers, aux visages connus, aux souvenirs que je prends le temps de chérir. Les après-midis passés à me rafraîchir dans le lac, les aventures sur les sentiers de VTT qui parcourent nos bois, les longues promenades sur les sentiers pédestres où la nature révèle toute sa beauté, et bien sûr, ces moments précieux du temps des sucres, qui racontent chaque année une histoire de tradition et de convivialité.

Aujourd'hui, il est temps de te quitter, toi qui as été mon refuge, mon cocon pendant toutes ses années.

Ce départ est plus qu'un simple déplacement. C'est une étape de ma vie qui s'ouvre à de nouveaux horizons.

Pour mes études d'abord, pour combler ce désir profond d'apprendre, de découvrir et de grandir encore. Mon esprit curieux

me porte doucement vers de nouveaux lieux, vers un avenir inconnu mais plein de rêves et d'espoir. Ce n'est qu'un passage, une nouvelle étape sur le chemin de ce que je suis appelé à devenir. Il y a aussi, avec une douce résignation, ce poids grandissant du temps qui m'oblige à changer ma manière de prendre soin de moi. La sagesse accumulée au fil des années m'amène à écouter un corps désormais fragile et un cœur en quête de sérénité. Les réalités de la vieillesse ou des soucis de santé rendent de plus en plus difficile le fait de rester dans ce lieu familial. Il devient nécessaire de chercher un endroit plus adapté pour moi, où je pourrai poser mes racines avec apaisement et écrire les pages qui restent à venir. Partir de Saint-Marcel, ce n'est pas renier mon passé, mais accueillir avec douceur les marques que le temps a laissées, tout en ouvrant doucement la porte à ce qui s'annonce, en gardant dans mon cœur les souvenirs les plus précieux.

Enfin, il y a ceux qui ressentent ce souffle nouveau : un projet, un

désir de renouveau, de bâtir une vie différente, riche en promesses et en découvertes. La vie est souvent jalonnée de départs, parfois doux, parfois chargés d'émotion, mais toujours porteurs d'espoir et d'élan vers soi-même.

Je pars, oui, mais jamais je ne t'oublierai. Tu resteras toujours en moi, dans le parfum des champs, dans la chaleur des sourires que j'ai croisés, dans le chant apaisant des cours d'eau au printemps. Chaque coin, chaque recoin de toi gardera un peu de moi, et je sais que je reviendrai, pour y être à nouveau enveloppé par cette douce paix que tu m'as toujours donnée.

On dit que partir, c'est un peu laisser une part de soi derrière soi. Mais c'est surtout choisir de grandir autrement, avec tendresse, en suivant son cœur. Saint-Marcel, tu es mon passé précieux, mon doux souvenir et mon refuge, et malgré la distance, tu resteras toujours une part tendre de mon histoire.

Peut-être qu'un jour, le vent me ramènera vers toi... ☺

MERCI POUR VOTRE IMPLICATION!

L'équipe du journal souhaite saluer le précieux travail de deux membres de la communauté qui nous quittent, soit Mme Martine Cormier et M. Michel Després. Ce dernier s'est impliqué dans notre journal, au Comité des riverains du lac Fontaine, au Comité des loisirs, à l'ensemencement de truites au lac, ainsi qu'à l'organisation

d'événements comme la soirée d'astronomie. De son côté, l'implication de Mme Martine comprend entre autres le journal comme membre du conseil d'administration, l'animation de chants de Noël à l'aire de pique-nique du lac et à la bibliothèque.

Merci à vous deux! On vous souhaite le meilleur!



Le 8 juillet 2025
Municipalité de Saint-Marcel

Extrait du projet de procès-verbal d'une séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Marcel, tenue à la salle municipale de Saint-Marcel, le 8 juillet 2025 à 19 heures 30. Tous les conseillers étaient présents, sauf un (Réal Petitclerc) ainsi que la mairesse et la directrice générale et greffière-trésorière.

Formant quorum sous la présidence de madame la mairesse, Mélanie Bourgault et madame Sonia Bisson, directrice générale et greffière-trésorière, assiste également à cette séance.

1. Ouverture de la séance

Après vérification du quorum, madame la mairesse déclare la séance ouverte, souhaite la bienvenue et fait la lecture du projet d'ordre du jour.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Clément Bernier et résolu unanimement que l'ordre du jour suivant soit accepté tel que lu et, en conséquence, il demeure ouvert à toute modification.

3. Adoption des procès-verbaux

3.1 Séance ordinaire du 3 juin 2025

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont individuellement pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du 3 juin 2025;

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil renoncent à la lecture du procès-verbal;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Stéphane Morneau et résolu unanimement;

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil du 3 juin 2025 soit accepté tel que rédigé par la greffière-trésorière.

4. Finances et gestion administrative

4.1 Acceptation des comptes

Il est proposé par Clément Bernier et résolu unanimement que la liste des comptes présentée aux membres du Conseil soit acceptée et autorisée pour paiement:

Grand total des comptes: 94 561.85 \$

4.2 Dons et commandites

CONSIDÉRANT QUE ce Conseil municipal a reçu des demandes de dons et commandites;

Il est proposé par Lorraine Michaud et résolu unanimement d'adopter les positions suivantes pour chacune des demandes et d'autoriser la greffière-trésorière à effectuer le déboursé immédiatement.

- L'Abri des Appalaches, résidence pour personne autonome, demande non retenue.

- Comité Horizon St-Pamphile, améliorer les assises des sièges de l'auditorium de l'école secondaire La Rencontre, une somme de 250 \$ est accordée.

4.3 Octroi de contrat - installation d'un système de contrôle d'accès à la caserne et ajout de clés supplémentaires

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Saint-Marcel souhaite améliorer la sécurité du bâtiment situé au 35 rue des Loisirs en y installant un système de contrôle d'accès électronique;

CONSIDÉRANT QU' une demande de prix est faite sur invitation;

CONSIDÉRANT la soumission reçue de Vigil Sécurité Opérations inc., datée du 20 mai 2025 et identifiée sous le numéro 3467, au montant de 3 404,65 \$ avant taxes, pour la fourniture, l'installation et la mise en service d'un système de contrôle d'accès au bâtiment de la caserne;

CONSIDÉRANT QUE cette soumission répond aux besoins de la municipalité et est conforme aux spécifications requises;

CONSIDÉRANT la nécessité d'ajouter des clés supplémentaires pour tous les utilisateurs de l'édifice afin d'assurer un accès efficace et contrôlé;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Stéphane Morneau et résolu unanimement;

D' octroyer le contrat à Vigil Sécurité Opérations inc. pour l'installation du système de contrôle d'accès du bâtiment situé au 35, rue des Loisirs, pour un montant de 3 404,65 \$ avant taxes, tel que prévu à l'estimation numéro 3467;

D' autoriser également l'achat et la distribution de clés supplémentaires pour tous les utilisateurs de l'édifice municipal concernés, afin d'assurer un accès compatible avec le nouveau système de sécurité;

D' autoriser la directrice générale et greffière-trésorière à signer tout document requis pour la mise en œuvre de cette décision et à procéder au paiement selon les modalités établies;

QUE cette dépense soit prise dans le surplus accumulé.

4.4 Participation au colloque de zone 2025 et Inscription pour des formations offertes par l'Association des directeurs municipaux du Québec (ADMQ)

CONSIDÉRANT QUE les récentes modifications législatives concernant le monde municipal;

CONSIDÉRANT QU' il est nécessaire de se tenir à jour et d'être bien informé;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Clément Bernier et résolu unanimement;

QUE la directrice générale soit autorisée à participer au colloque de la zone Beauce-Côte-Sud qui

se tiendra à Saint-Victor les 10 et 11 septembre prochains et que les frais d'inscription (160 \$ avant taxes), de séjour, de déplacement et de repas soient assumés par la Municipalité;

QUE la directrice générale soit autorisée à s'inscrire à 3 formations en ligne soit les 9 septembre, 21 octobre ainsi que le 18 novembre au coût de 175 \$ par inscription.

4.5 Paiement final - contrat pour la réfection et le drainage pour l'édifice municipal

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Saint-Marcel a octroyé, par la résolution numéro 156-11-24, le contrat pour la réfection et le drainage de l'entrée de l'édifice municipal à l'entreprise Les Aménagements Yannick Desrosiers;

CONSIDÉRANT QUE les travaux ont été exécutés conformément aux plans, devis et conditions convenus au contrat, et qu'ils sont maintenant complétés à la satisfaction de la municipalité;

CONSIDÉRANT QUE les vérifications finales ont été effectuées et que le solde à payer est maintenant exigible;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Jacques Morin et résolu unanimement;

D' autoriser le paiement final à l'entreprise Les Aménagements Yannick Desrosiers, pour les travaux de réfection et de drainage de l'entrée de l'édifice municipal, comme prévu au contrat octroyé par la résolution 156-11-24;

QUE sur présentation de la facture finale 1612, la somme de 18 452.16 \$ avant les taxes soit acquittée.

4.6 Quote-part pour le transport Adapté de L'Islet-Sud

CONSIDÉRANT QUE le ministère des Transports et de la Mobilité durable exige désormais la présentation d'un budget triennal équilibré dans le cadre du Programme de soutien au transport adapté (PSTA);

CONSIDÉRANT QUE le budget 2025 a déjà été adopté par la municipalité et que le Transport Adapté L'Islet-Sud demande à chacune des municipalités desservies d'adopter les prévisions budgétaires pour les années 2026 et 2027;

CONSIDÉRANT QUE la quote-part municipale prévue dans le budget prévisionnel est répartie selon les modalités établies et en conformité avec les exigences ministérielles;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Saint-Marcel reconnaît l'importance des services rendus par le Transport Adapté L'Islet-Sud à sa population et souhaite appuyer la continuité de ceux-ci;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Lorraine Michaud et résolu unanimement;

QUE la Municipalité confirme sa participation au Transport Adapté L'Islet-Sud en nommant Réal Petitclerc à titre de représentant de la municipalité;

QUE la Municipalité confirme le mandat donné au Transport Adapté L'Islet-Sud;

Affaires municipales

QUE la Municipalité accepte le mandat d'organisme mandataire donné à la Ville de Saint-Pamphile;

QUE la Municipalité confirme l'adoption de la prévision budgétaire triennale,

QUE la Municipalité confirme de l'adoption du plan de transport et de la tarification;

QUE la municipalité s'engage à verser sa quote-part annuelle selon les montants et répartitions indiqués dans les documents transmis pour chaque année du budget triennal;

QUE ce Conseil autorise la Directrice générale/Greffière-trésorière à déboursier les sommes dues en temps opportun.

5. Rapport des différents comités

Quelques discussions concernant les différents comités.

6. Loisirs-Tourisme-Culture

6.1 Appui au projet 14 Villages

CONSIDÉRANT QUE le projet « 14 Villages » est une initiative conjointe du Regroupement des Arrêts Gourmands de la région de L'Islet et de Destination Région L'Islet, visant à créer un lieu d'accueil touristique et culturel mettant en valeur les quatorze municipalités de la MRC de L'Islet;

CONSIDÉRANT QUE le projet propose l'aménagement d'un espace multifonctionnel à Saint-Jean-Port-Joli comprenant un resto-buvette, une boutique-marché de produits régionaux et un bureau d'information touris-

tique, dans le but de promouvoir le territoire, ses artisans, ses produits locaux et ses attraits naturels et culturels;

CONSIDÉRANT QUE ce projet vise à favoriser le développement économique, touristique et communautaire de l'ensemble du territoire de la MRC en valorisant les particularités et forces de chaque municipalité;

CONSIDÉRANT QUE ce conseil municipal de Saint-Marcel reconnaît l'importance de participer à des projets collectifs qui renforcent l'identité régionale, la fierté locale et l'attractivité du territoire;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Saint-Marcel désire être activement représentée dans cette vitrine régionale;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Jacques Morin et résolu unanimement:

QUE la municipalité de Saint-Marcel appuie officiellement le projet « 14 Villages » et souhaite que le financement nécessaire soit octroyé pour sa réalisation;

QUE cette résolution soit transmise aux porteurs du projet ainsi qu'à tout organisme ou ministère concerné.

7. Urbanisme-Développement du territoire

7.1 Embauche d'un inspecteur en bâtiment et environnement

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal peut nommer, par résolution, des représentants pour l'application des règlements municipaux;

CONSIDÉRANT QUE l'inspecteur en bâtiment et en environnement est responsable de l'application des règlements d'urbanisme, du Règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées (Q-2, r.22) ainsi que tout règlement dont l'application lui a été confiée par le conseil municipal;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Lorraine Michaud et résolu unanimement:

DE nommer M. Sébastien Quirion au poste d'inspecteur en bâtiment et environnement pour l'application des règlements d'urbanisme du Règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées (Q-2, r.22) ainsi que tout règlement dont l'application lui a été confiée par le conseil municipal.

8. Sécurité publique

8.1 Vente de la Fourgonnette Ford Van 2003

CONSIDÉRANT QUE l'article 6.1 du Code municipal du Québec permet à une municipalité de procéder à l'aliénation de tout bien à titre onéreux;

CONSIDÉRANT QUE seuls les biens du domaine privé de la municipalité peuvent être aliénés;

CONSIDÉRANT QUE pour vendre un bien du domaine public, il est nécessaire préalablement de le faire passer au domaine privé municipal par résolution avant de l'aliéner;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité désire vendre la Fourgonnette Ford Van 2003 puisqu'il

n'est plus utilisé par les services municipaux;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité souhaite procéder à la vente dudit bien par appel d'offres public;

CONSIDÉRANT QUE les soumissions sont reçues avant le 2 juillet 2025, 11 heures;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a reçu 2 soumissions conformes;

- Justin Thibault, somme de 800\$.

- Laurent Lanteigne Const. Inc., somme de 2 029.99 \$.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Stéphane Morneau et résolu unanimement;

QU' à la suite des ouvertures de soumissions, la Fourgonnette Ford Van 2003 usagée soit vendue à Laurent Lanteigne Const. Inc., pour la somme de 2 029.99 \$ tel qu'indiquer sur le document d'appel d'offres reçues;

QUE celui-ci est conforme aux critères requis;

QUE toute identification municipale sur le camion-incendie doit être retirée;

QUE l'adjudicataire s'engage à prendre possession et payer le bien acquis avant le 15 août 2025, sans quoi le bien redevient la propriété de la Municipalité, et ce, sans autre préjudice ni autre avis;

D' autoriser la Direction générale à signer tout document pour et au nom de la municipalité pour le transfert dudit véhicule;

DE confirmer la cessation de l'usage de la fourgonnette Van Ford 2003 à des fins publiques, et ce à compter de la date de la présente résolution;

QU' un avis public soit affiché pour cette vente dudit bien.

8.2 Embauche d'un pompier volontaire pour le service incendie de Saint-Marcel

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Saint-Marcel souhaite maintenir un effectif adéquat et qualifié au sein de son service de sécurité incendie;

CONSIDÉRANT QUE Monsieur Yves Paré possède plusieurs années d'expérience en tant que pompier et qu'il a démontré un grand professionnalisme, un excellent esprit d'équipe et un engagement marqué envers la sécurité publique;

CONSIDÉRANT la recommandation favorable de Monsieur Dominique Chagnon, directeur du service incendie, à l'égard de la candidature de Monsieur Paré;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Clément Bernier et résolu unanimement:

D' entériner l'embauche de Monsieur Yves Paré à titre de pompier à temps partiel au sein du service incendie de la Municipalité de Saint-Marcel, et ce, selon les conditions de travail en vigueur;

QUE la présente résolution entre en vigueur immédiatement;

QUE la directrice générale, Sonia Bisson soit autorisée à signer les documents nécessaires pour l'embauche de M. Paré.

Affaires municipales

9. Correspondance

9.1 Bordereau de correspondances

Dépôt du bordereau de correspondances, séance de juillet 2025. Les documents de ce bordereau sont disponibles pour consultation par les membres du conseil au bureau municipal.

Documents importants transmis par la direction générale:

1. Demande de citoyen pour la prolongation de la rue des Loisirs.

2. Dépôt d'une pétition pour mettre un tableau d'indicateur de vitesse.

3. Invitation à l'assemblée générale de l'Association de loisirs pour personnes handicapées L'Islet-Sud (ALPHIS).

10. Varia

Seuls les points demandant des délibérations sont retenus aux fins du procès-verbal.

10.1 Octroi de contrat - Travaux à la bibliothèque (local 114) situé dans l'école primaire de Saint-Marcel

ACONSIDÉRANT QUE des travaux de percement doivent être effectués dans le mur sud du local 114 (bibliothèque) de l'école primaire de Saint-Marcel afin de permettre l'installation d'un conduit de plomberie pour un évier;

CONSIDÉRANT QUE ce percement est requis dans le cadre d'un projet à venir dans l'école primaire de Saint-Marcel, dont la Municipalité de Saint-Marcel est le porteur;

Affaires municipales

CONSIDÉRANT QUE les murs du local concerné contiennent des matériaux friables avec une teneur en chrysotile (amiante) tel que le confirme le rapport d'observation réalisé le 27 juin 2025 ainsi que la caractérisation du Groupe Gesfor Poirier Pinchin Inc. datée du 11 décembre 2015;

CONSIDÉRANT QUE ces travaux sont considérés comme un désamiantage à risque élevé allégé et nécessitent l'intervention d'une entreprise spécialisée, détenant les certifications requises pour effectuer de tels travaux en toute conformité;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a reçu une soumission de l'entreprise Construction Langis Normand inc. comprenant les mesures de sécurité nécessaires,

les équipements de protection individuelle, l'isolation de la zone, le percement, le nettoyage et la disposition conforme des résidus contaminés;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité juge la soumission conforme et raisonnable;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Lorraine Michaud et résolu unanimement;

QUE ce Conseil octroie le contrat à Construction Langis Normand inc., pour la réalisation des travaux de percement en condition d'amiante dans le local 114 de l'école primaire de Saint-Marcel, tel que décrit dans la soumission datée du 7 juillet 2025, pour une somme de 1 836,88 \$ taxes incluses;

D' autoriser la directrice générale, madame Sonia Bisson à signer pour et au nom de la Municipalité tous les documents afférents à la présente résolution.

11. Période de questions

Quelques questions de citoyens.

12. Clôture et levée de la séance

Il est proposé par Jacques Morin, et résolu à l'unanimité que cette séance ordinaire soit levée.

Fermeture à 20 heures 29 minutes. 👁



ÉLECTIONS MUNICIPALES 2025

Une fois tous les quatre ans, vous êtes invités à élire une mairesse ou un maire ainsi que 6 conseillères ou conseillers qui veilleront à l'administration et au développement de la Municipalité lors d'une élection municipale générale.

En cette année d'élection municipale, vous trouverez sur notre site internet l'ensemble des informations pertinentes.

Voici les dates importantes:

Période de dépôt des déclarations de candidature :

Les 22-23-24-29-30 septembre et le 01 octobre 2025, entre 9h00 et 16h00.

Le vendredi 3 octobre 2025, le bureau sera ouvert de 9h00 à 16h30 de façon continue.

Jour du vote par anticipation :

Dimanche 26 octobre 2025 de 12h00 à 20h00

Jour du scrutin obligatoire :

Dimanche 2 novembre 2025 de 10h00 à 20h00

Bureau de la présidente d'élection :

Madame Sonia Bisson, présidente d'élection
48, chemin Taché Est, Saint-Marcel (Québec) GOR 3R0
418-356-2691 info@saintmarcel.qc.ca

Candidats

Au Québec, la loi sur les élections et les référendums dans les municipalités régit l'ensemble du processus électoral. Elle prévoit les dispositions applicables aux candidats.

Si vous souhaitez poser votre candidature aux prochaines élections municipales, veuillez consulter le guide produit par le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMH) disponible sur le site internet de la Municipalité.

Pour être éligible à un poste de membre du conseil municipal, une personne doit:

- Résider sur le territoire de la Municipalité de Saint-Marcel au moment du dépôt de la candidature entre le 19 septembre et le 03 octobre 2025.
- Avoir le droit d'être inscrit sur la liste électorale municipale (elle n'est pas obligée d'y être inscrite).

Pour avoir le droit d'être inscrit sur la liste électorale, une personne doit être une électrice ou un électeur de la Municipalité de Saint-Marcel.

Elle doit :

- Le jour du scrutin, avoir 18 ans
- Être une personne physique
- Être de citoyenneté canadienne
- Ne pas être en curatelle

Affaires municipales

- Ne pas avoir été déclarée coupable d'une infraction constituant une manœuvre électorale frauduleuse au cours des 5 dernières années.

ET Remplir l'une des 2 conditions suivantes :

- 1) Être domiciliée sur le territoire de la municipalité de Saint-Marcel et, résider depuis au moins 6 mois, au Québec.
- 2) Être depuis au moins 45 jours, propriétaire d'un immeuble ou l'occupante ou l'occupant d'un établissement d'entreprise situé sur le territoire de la Municipalité.

Déclaration de candidature

Toute déclaration de candidature doit être remise au bureau de la présidente d'élection.

La déclaration de candidature doit être appuyée par la signature d'au moins :

- 5 électeurs pour le poste de mairesse ou maire
- 5 électeurs pour le poste de conseillère ou conseiller

Vous pouvez recueillir vous-même ces signatures ou encore désigner une personne à cet effet.

Chaque électeur qui appuie une déclaration doit indiquer son adresse telle qu'elle est inscrite sur la liste électorale.

La trousse de candidature est disponible sur notre site internet.

Électeurs non domiciliés

Le bureau de la présidente d'élection ajoute sur la liste électorale, à la suite d'une demande à cet effet, le nom de personnes qui ont le droit d'être inscrites sur la liste électorale, soit à titre de propriétaire d'immeuble.

Formulaire SMR-9.1 – Demande d'inscription à la liste électorale – Copropriétaires

Formulaire SMR-9.2 – Demande d'inscription sur la liste électorale – Propriétaire unique

Demande d'inscription sur la liste électorale

Vous devez retourner le formulaire dûment complété au bureau de la présidente d'élection, à l'adresse suivante :

Bureau de la présidente d'élection
Madame Sonia Bisson
48, chemin Taché Est,
Saint-Marcel (Québec) GOR 3R0
info@saintmarcel.qc.ca

Si vous avez déjà fait une demande d'inscription sur la liste électorale dans le passé, vous n'avez pas besoin de refaire une demande. Par contre, si vous avez reçu un formulaire par la poste, c'est que nous n'avons pas en main le formulaire complété à votre nom. Il est donc nécessaire de la faire pour s'inscrire sur la liste électorale.

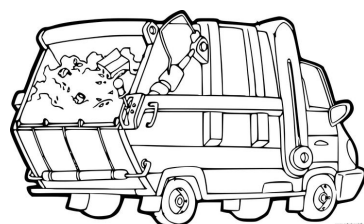
Liens d'intérêts

<https://www.electionsquebec.qc.ca/francais/municipal/>
<https://www.electionsmunicipales.gouv.qc.ca/>

ORDURES MONSTRES

Prendre note que la cueillette des ordures monstres ménagers aura lieu le 3 septembre.

Placer vos encombrants sur le bord de la rue la VEILLE de la collecte.



Steeve Gobeil

Travailleur de milieu au service des aînés

Le veilleur

418-248-7242 poste 106

s.gobeil@cabml.ca

Présent pour vous aider selon vos besoins !

- Informer des ressources
- Orienter vers des services
- Accompagner dans des démarches



Clinique
d'acupuncture
Sylvie Cloutier

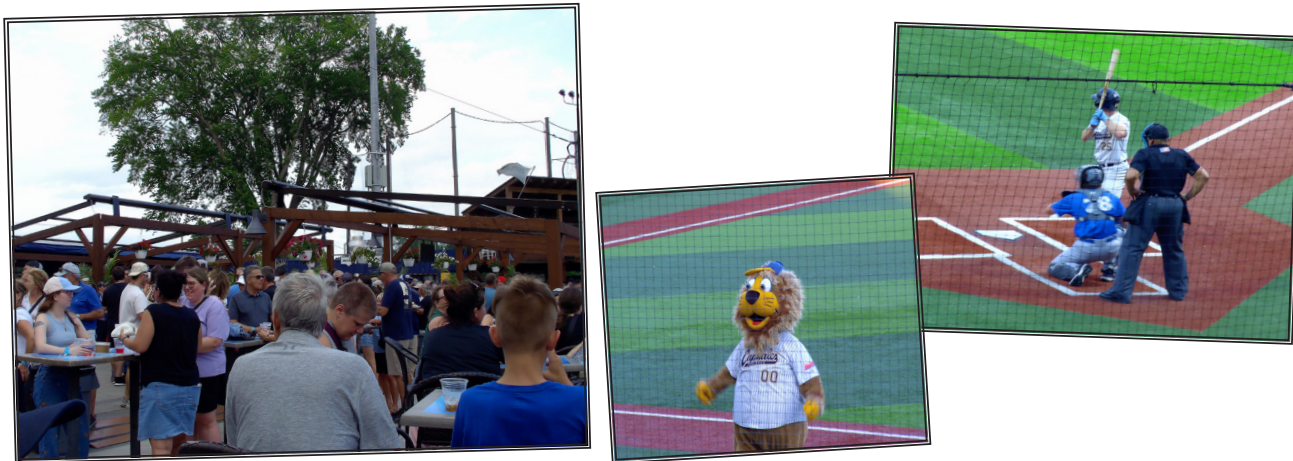
305, Verreault, Saint-Jean-Port-Joli
(Québec) GOR 3G0
Tél.: 418 598-9455



Membre de l'ordre des
acupuncteurs du Québec
Licence : #A-021-89

LE BABILLARD

Petits souvenirs de la sortie aux Capitales de Québec!



Une belle saison de baseball pour nos jeunes!



Crédit photos: Estelle Bélanger

Contenants,
emballages,
imprimés.
C'est tout.

La récup'
**simple
de même!**

→ Si ça coche une case, ça va dans le bac!*

Contenants Emballages Imprimés



→ Les bonnes pratiques :

- Séparer les matières.
- Déposer les matières pêle-mêle.
- Défaire les boîtes.
- Vider et rincer légèrement les contenants.
- Retirer les gros couvercles.
- Mettre en boule le papier d'aluminium.

→ Les exceptions :

Aérosols, emballages de protection en polystyrène, filages, batteries au lithium, huiles moteur ou tout autre produit dangereux :

Ils doivent être déposés dans un point de dépôt municipal.



En cas de doute consultez : montmagny.com/dechet



Ici, c'est chronique!

Biologie 101

par Vicky St-Onge



L'ÉTUDE DE LA VIE

Une nouvelle chronique fait son apparition dans notre journal local! Cela fait un certain temps que l'idée d'écrire pour ma communauté s'est présentée et ayant désormais du temps à ma disposition pour le faire, j'en saisis l'occasion. Mais avant toute chose, permettez-moi de me présenter brièvement. Je m'appelle Vicky St-Onge et j'ai 33 ans. Cela fait quelques années déjà que j'habite à St-Marcel avec mon conjoint natif d'ici. Je suis maman d'un bambin et j'enseigne au collégial.

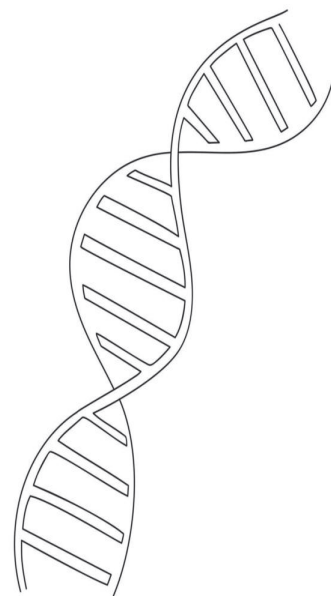
C'est d'ailleurs ma profession qui m'a inspirée cette chronique, dont le nom est porteur d'un double sens. En effet, à travers elle, je souhaite vous partager, de façon accessible à tous, mes connaissances en lien avec la

biologie. Mais ce que les non avertis ne savent pas, c'est que le numéro 101 est également celui attribué à ma discipline au cégep, donc tous les cours de biologie débutent toujours par 101...

Aujourd'hui, mon article répondra à une question simple : qu'est-ce que la biologie? La racine grecque du terme nous provient de *bios*, qui signifie «vie», et de *logos*, qui signifie «étude». La biologie peut donc se traduire comme étant la science du vivant. C'est l'étude de la vie à différentes échelles, de la cellule microscopique, en passant par le corps humain, jusqu'aux écosystèmes de notre planète.

La biologie est une discipline scientifique fondamentale très vaste, qui se décline en plusieurs branches de spécialisation. C'est l'étude des animaux, des plantes, des champignons et de tous les autres organismes vivants, afin de comprendre leur identité (génétique), leur histoire (évolution), leur fonctionnement (physiologie) et leurs multiples relations (écologie). C'est ce qui la rend si passionnante à mes yeux, car elle satisfait ma soif insatiable d'apprendre!

S'intéresser au vivant, c'est mieux comprendre le monde qui nous entoure et par le fait même, mieux se comprendre soi-même puisque nous faisons partie intégrante de la nature. Comme la nature m'émerveille et m'inspire, j'ai envie de vous transmettre, humblement, un peu de ma passion. C'est ainsi que se conclut mon premier article, qui vous laisse entrevoir les mille et une possibilités de sujets des prochains qui seront à venir. À bientôt! ☺




Les Nouveaux Sentiers
de la MRC de L'Islet

183, rang Terrebonne
Sainte-Perpétue (Québec) G0R 3Z0
Tél. / Téléc.: 418 359-3348
Sans frais: 1 877 359-3348
nouveauxsentiers@globetrotter.net
www.nouveauxsentiers.org

Maryse Blanchet
COIFFURE
Amy-Belle
356-5855

Ici, c'est chronique!

Divertissement/Détente

par Édith Blanchet



TRASH VS TRAGIQUE

Dernièrement, j'ai fait deux lectures intéressantes, mais totalement opposées l'une à l'autre : un roman psychologique assez *trash* d'une part et une histoire tragique et touchante de l'autre.

Où tu seras reine

Ça, c'est le roman *trash*. Écrit par Chrystel Duchamp, une autrice dont j'ai lu tous les autres *thrillers*, ce roman nous catapulte dans la tête de Maud, une jeune femme schizophrène. Elle qui entretient une relation fusionnelle avec sa mère, malgré qu'elle ait été placée en foyer d'accueil vers l'âge de douze ans, se voit conseiller par sa nouvelle psychiatre de prendre du recul avec celle qui l'a mise au monde. Une entente est prise entre les deux femmes : pendant une semaine, elles cesseront de s'écrire, de se parler au téléphone et de se voir pour leur repas hebdomadaire au restaurant. Or, en milieu de semaine, sa mère lui laisse un message bien inquiétant sur sa boîte vocale. «Je l'ai tuée» est la dernière phrase de ce message, que Maud n'écoute



que quelques jours plus tard. Elle n'a pas le choix, elle se rend de toute urgence chez sa mère, où elle n'a pas mis les pieds depuis son départ à l'adolescence. Elle se rend vite compte que sa mère a également un trouble psychologique, la syllogomanie, soit un trouble d'accumulation. De pièce en pièce, elle fait des découvertes macabres, en plus d'être assaillie par des souvenirs douloureux...

Comme ce roman est un *thriller* psychologique où on se retrouve carrément dans la tête d'une personne malade et où il y a très peu de personnages en action, il y a aussi peu de dialogues et beaucoup de descriptions. Les paragraphes et les chapitres sont quand même longs, mais l'intrigue demeure quand même captivante. Ce roman ne ressemble à rien de ce que j'ai déjà lu et je l'ai beaucoup aimé!

Milles fragments de nous

L'histoire racontée par Marie-Krystel Gendron est d'autant plus tragique puisqu'il s'agit de faits vécus! En effet, l'autrice

québécoise, qui a signé d'autres romans humoristiques et plusieurs romances, a choisi ici de raconter la touchante histoire d'amour vécue par une de ses amies.

Ainsi, dans *Mille fragments de nous*, on découvre Jade, âgée de 34 ans, qui doit composer avec une réalité difficile: son amoureux Patrick est parti pour ne plus revenir. Seule avec ses deux enfants, elle a le cœur lourd. Une envie irrésistible d'écrire son histoire chamboulant avec cet homme la ramène dans un passé heureux, quoique jonché d'épreuves. Les fragments qu'elle raconte lui apportent des réflexions non seulement pour son présent, mais également pour son futur : pourra-t-elle refaire sa vie? Aimer de nouveau après avoir aimé autant déjà?

Je l'ai dit tout à l'heure, ce roman est très touchant! Je crois bien avoir versé quelques larmes lors de certains passages. Malgré l'histoire difficile, on sent également beaucoup d'espoir dans ce roman que je vous conseille fortement. ☺



Ici, c'est chronique!

Environnement

par l'OBV du fleuve Saint-Jean



**DE LA SOURCE AU ROBINET:
PROTÉGER NOTRE EAU, ÇA
COMMENCE ICI**

Dans le cadre du Mois de l'eau 2025 (un événement récurrent se déroulant au mois de juin de chaque année), l'OBV du fleuve Saint-Jean a produit des articles visant à vulgariser chacune des cinq orientations identifiées à notre plan directeur de l'eau (PDE) 2024-2034, une initiative visant à informer la population sur des enjeux cruciaux en lien avec la ressource en eau. Voici l'un de ses articles.

Le Mois de l'eau, célébré chaque année en juin, est une invitation à réfléchir et à agir pour la protection de l'une de nos ressources les plus précieuses: l'eau. Le thème de 2025, «Ensemble, faisons briller notre or bleu», rappelle que la qualité de l'eau est un reflet direct de nos actions individuelles et collectives. L'Organisme de bassin versant du fleuve Saint-Jean (OBVFSJ) profite de cette occasion pour mettre en lumière les impacts néfastes d'une **mauvaise qualité d'eau** et des solutions concrètes permettant d'améliorer et de préserver cette qualité au sein de notre bassin versant.

Une qualité d'eau à surveiller... et à renforcer

La qualité de l'eau dans notre bassin versant est globalement bonne, mais demeure fragile face à de multiples pressions: rejets d'eaux usées, pollution diffuse, urbanisation, géologie du sol, changements climatiques, etc. Si rien n'est fait pour en limiter les effets, ces pressions peuvent affecter directement la santé des écosystèmes aquatiques et de leurs habitants (poissons, invertébrés, plantes, etc.) en provoquant des déséquilibres, une réduction de la biodiversité et la disparition d'espèces sensibles à la pollution, comme les salmonidés ou certains macroinvertébrés benthiques.

Au-delà de l'environnement, la santé humaine est aussi concernée. Une eau potable, contaminée par des bactéries, des substances chimiques ou présentant de trop grandes concentrations de certains minéraux, peut altérer son goût, son odeur et sa couleur, mais aussi causer des problèmes de santé chez les personnes qui la boivent, s'y baignent ou la consomment directement ou indirectement à travers des aliments (par exemple, les poissons contaminés au mercure). Dans les cas extrêmes, une eau potable de mauvaise qualité peut devenir impropre à la consommation, forçant les communautés à la faire bouillir, à s'approvisionner en eau embouteillée ou à investir dans des systèmes de traitement.



Échantillonnage Réseau-Rivière
Crédit photo : OBV du fleuve Saint-Jean

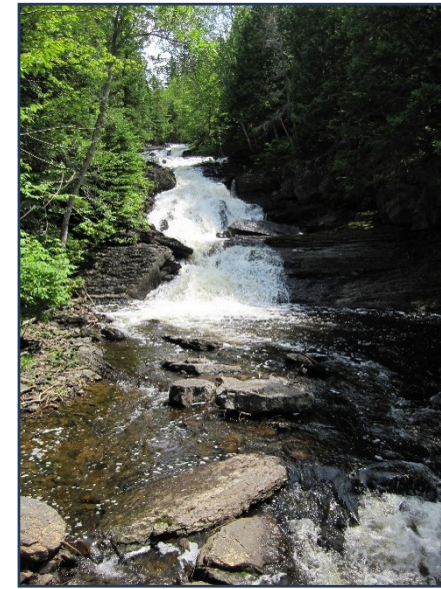
Les enfants, les aînés et les personnes immunosupprimées sont particulièrement à risque. Certaines bactéries comme E. coli peuvent causer des infections sévères, voire mortelles. Même un simple contact cutané avec une eau contaminée peut entraîner des irritations, des infections ou des réactions allergiques, comme la dermatite du baigneur.

En somme, une eau propre n'est pas seulement un indicateur de santé environnementale: c'est aussi un gage de santé publique, un facteur de qualité de vie, et une forme d'assurance collective pour l'avenir.

Des gestes porteurs pour notre avenir

Heureusement, plusieurs actions simples et efficaces peuvent être entreprises pour améliorer durablement la qualité de l'eau sur notre territoire. En voici quelques-unes :

- Surveiller la qualité des eaux de surface et souterraines, pour mieux comprendre leur évolution et cibler les interventions prioritaires.



Cascades Sutherland

Crédit photo : OBV du fleuve Saint-Jean

- Faire analyser régulièrement l'eau des puits individuels, afin de s'assurer de sa salubrité et détecter toute contamination potentielle.
- Protéger les sources d'eau potable, notamment par l'élaboration et la mise en œuvre de plans de protection municipaux.
- Protéger les bandes riveraines en y maintenant une végétation dense et diversifiée, ce qui limite l'érosion, filtre les polluants et favorise la biodiversité.

Ici, c'est chronique!

- Réduire l'usage de fertilisants, pesticides et produits domestiques toxiques, qui peuvent facilement rejoindre les cours d'eau par ruissellement.

- Entretenir et moderniser les installations septiques dans les zones non desservies par les égouts municipaux, afin de prévenir les rejets de contaminants dans l'environnement.

- Adopter des pratiques agricoles durables, telles que les cultures de couverture, les rotations de cultures et la gestion intégrée des nutriments.

- Diminuer les apports en sels de voirie par l'usage de méthodes alternatives comme le sable ou des produits plus respectueux des milieux aquatiques.

- Planter des infrastructures vertes pour la gestion des eaux pluviales, comme les noues, les jardins de pluie ou les surfaces perméables.

- Participer activement à des initiatives locales, comme les activités de nettoyage de berges, les projets de renaturation ou les activités de sensibilisation.



Sonde physico-chimique
Crédit photo : OBV du fleuve Saint-Jean

Une responsabilité partagée

La qualité de l'eau ne dépend pas que des grands projets : elle repose aussi sur nos choix quotidiens. Que vous soyez agriculteur, résident riverain, élu municipal ou citoyen, votre rôle est essentiel. En conjuguant nos efforts, nous pouvons faire en sorte que notre eau demeure saine, abondante et accessible pour les générations futures.

Ensemble, faisons briller notre or bleu... puisque c'est aussi celle que nous buvons.

Pour en savoir plus sur la contamination des eaux: obvfleuvestjean.com/contamination-des-eaux/

SAUREZ-VOUS IDENTIFIER CE MARCELLOIS?

Par Mathilde Pelletier

La vie de cet homme a commencé le 8 juin 1941. Il est né dans notre beau petit village de Saint-Marcel et y est encore présent. Il vient d'une famille de quatre enfants ; trois garçons et une fille. Pendant plusieurs années, il a été marguillier à notre église tout en étant chef de chorale. Il a détenu ce rôle dans la chorale pendant 60 ans. Cela démontre son engagement envers notre communauté. Il a mis un terme à son éducation à

la fin de sa septième année pour aller sur le marché du travail. Il a travaillé quelques années au magasin Joseph Thibault avant de se dédier à l'entreprise familiale. Celle-ci a commencé en 1950 avec son grand-père et son père. Elle s'appelait André Caron et Fils Enr. Ils ont commencé l'entretien des chemins à l'hiver 1959-1960. Avant, ils ne faisaient que du séchage, des racines d'hellébore et de la poudre de lycopode. Vers 1990, l'entreprise a changé

de nom pour devenir celle qu'on connaît tous, AML Caron. Maintenant, son fils Robin et deux de ses petits-fils, Antoine et Samuel, s'assurent du bon fonctionnement de la compagnie. L'avez-vous reconnu? 🙄



La réponse se trouve à la page 28.

MAISON D'AIDE ET D'HÉBERGEMENT POUR FEMMES VICTIMES DE VIOLENCE CONJUGALE AVEC OU SANS ENFANTS

Hébergement
Écoute téléphonique
Consultations externes
Services jeunesse

418 247-7622

Tous nos services sont confidentiels et gratuits

Le Havre des Femmes

INFORMER & SENSIBILISER

Conférences gratuites

50+ ANS

AQDR
Montmagny-L'Islet

Série de conférences conviviales et accessibles offertes par l'Association québécoise de défense des droits des retraités

- Mener une vie sociale active (CAB-ML)**
23 SEPTEMBRE, Resto Chez Réjean, St-Pamphile, 9h
- Votre vie, vos choix, vos droits (AQDR)**
14 OCTOBRE, La médiathèque de Ste-Perpétue, 9h
- Atelier Bougeons contre l'âgisme (AQDR)**
28 OCTOBRE, Resto Chez Réjean, St-Pamphile, 9h
- Thématique éducative (AQDR)**
4 NOVEMBRE, La médiathèque de Ste-Perpétue, 9h
- Chaudière-Appalaches inclusive (ROPHRCA)**
18 NOVEMBRE, Resto Chez Réjean, St-Pamphile, 9h

BIENVENUE À TOUS

Appellez-nous 418 291-4642 | Écrivez-nous par courriel info@aqdrmontmagny.org | Suivez-nous sur Facebook Aqdr Montmagny-L'Islet

ANNÉE SCOLAIRE 2025-2026 : LA COMMUNAUTÉ ÉDUCATIVE DE LA CÔTE-DU-SUD MOBILISÉE POUR UNE RENTRÉE RÉUSSIE



C'est le mardi 26 août que le Centre de services scolaire de la Côte-du-Sud a accueilli les élèves pour le début de l'année scolaire.

Cette année, nos écoles primaires accueilleront 5611 élèves, soit 126 de plus que l'an dernier, et nos écoles secondaires, 3066 adolescents, soit 124 de plus qu'à la dernière rentrée.

Les inscriptions se poursuivent tout au long de l'année dans le secteur des adultes et de la formation professionnelle puisque l'entrée en continu est possible pour différents programmes. Ainsi, on s'attend à une bonne variation de la clientèle de ces secteurs tout au long de l'année.

Efforts budgétaires

Malgré l'incertitude entourant le budget en juin dernier, le réinvestissement d'une très grande partie des sommes nous permet d'offrir, pour l'année scolaire 2025-2026, le même niveau de services à l'élève que l'an dernier, notamment en ce qui a trait à nos ressources en éducation

spécialisée. En effet, la réinjection de ces sommes d'argent a été réservée aux services à nos élèves. Les écoles sont donc fin prêtes à les accueillir dès la semaine prochaine.

Recrutement et embauches du personnel des écoles

Le travail fait par notre équipe des ressources humaines et nos directions d'établissement porte fruit. En début de semaine, nous avons plus de 98% de nos postes d'enseignants qui étaient pourvus. L'embauche de ressources en éducation spécialisée se poursuit activement et plus de 95% de nos besoins sont comblés.

Règlement du ministère de l'Éducation

Le ministère de l'Éducation a récemment publié un projet de règlement sur les règles de conduite au primaire et au secondaire. En vertu de ce projet de règlement, les écoles primaires et secondaires doivent prévoir l'interdiction d'utilisation des appareils connectés personnels sur les terrains et dans les bâtiments des écoles, sauf exception.

Appareils connectés à l'école

Dès la rentrée, l'utilisation de tous types d'appareils connectés, comme les cellulaires, les montres intelligentes, les tablettes et les écouteurs sans fil sera interdite dans les établissements primaires et secondaires. Cette interdiction s'applique dès la première cloche le matin jusqu'à la dernière signifiant la fin des cours, incluant les moments de pause et de dîner.

Chaque établissement aura la responsabilité d'assurer la mise en application de ce règlement en conformité avec le code de vie déjà en vigueur et des sanctions applicables en cas de manquement. La direction de votre école vous transmettra des informations supplémentaires en ce sens. Nous sollicitons la collaboration des parents pour soutenir le personnel scolaire en sensibilisant leur enfant à l'importance de rester déconnecté durant les heures qu'il passe à l'école. Nous souhaitons travailler en équipe avec eux pour assurer le respect de cette nouvelle directive.

Quelques exceptions peuvent s'appliquer selon les situations suivantes :

- les activités pédagogiques prévues par un enseignant;
- l'état de santé d'un élève;
- les besoins particuliers d'un élève handicapé ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage.

Civisme

Le ministère de l'Éducation promeut le respect et le civisme dans les milieux scolaires, notamment en ajoutant certaines obligations s'adressant aux élèves et qui entreront en vigueur dès janvier prochain :

- Vouvoiement du personnel de l'école;
- Utilisation du titre de « madame » ou de « monsieur » pour s'adresser au personnel de l'école.

Valoriser les échanges et les gestes respectueux et bienveillants contribue à entretenir un climat favorable à l'apprentissage et à l'épanouissement. Le respect et le civisme sont des valeurs essentielles à la Côte-du-Sud afin d'assurer le bien-

être, la santé et la sécurité de nos élèves et des membres de notre personnel. Tous les membres de notre communauté éducative (membres du personnel, élèves, parents, partenaires) doivent y contribuer.

Code d'éthique

Chaque organisme scolaire doit maintenant adopter un code d'éthique. Le code d'éthique est un outil de référence auquel tout membre du personnel et toute personne appelée à oeuvrer auprès d'élèves mineurs ou handicapés ou à être en contact avec eux doivent adhérer. Il énonce les principes devant guider leur action en matière d'éthique et certaines pratiques et conduites attendues d'eux.

Si vous souhaitez consulter le code d'éthique du CSSCS, il est accessible sur notre site Internet : Code d'éthique du Centre de services scolaire de la Côte-du-Sud

Restez connectés

Il est possible de rester connectés à la vie scolaire à la Côte-du-Sud en suivant nos réseaux sociaux (Facebook, LinkedIn, Instagram) pour découvrir les projets, les événements et les belles réussites qui animent nos établissements!

En terminant, nous remercions les familles pour leur collaboration, essentielle au travail du personnel scolaire. C'est avec plaisir que nous cheminerons ensemble tout au long de cette nouvelle année scolaire. Bonne rentrée!

WENNAIR
C O N T R Ô L E

Réfrigération
Climatisation
Ventilation
Électricité
Chauffage

VENTES, INSTALLATION ET SERVICE
RÉSIDENTIEL, COMMERCIALE ET INDUSTRIEL

CETAF   

La qualité du service avant tout ! 418 248-2468

PROMUTUEL
ASSURANCE

MONTMAGNY-L'ISLET 1 888 265-7940
promutuelassurances.ca

Isabelle Caron et Myriam Miville-Godbout
Pharmaciennes propriétaires

Affiliées à: **familiprix**

35, rue Principale, bureau 104
Saint-Pamphile (Québec) G0R 3X0
T: 418 356-3341
F: 418 356-2178

Suivez-nous sur:
f @ in
familiprix.com

361, rue Principale
Sainte-Perpétue (Québec) G0R 3Z0
T: 418 359-3388
F: 418 359-3651

Les Huiles
LORD 2003

Vous servir est un plaisir!

- Distribution de produits pétroliers pour particuliers et entreprises (Huile à chauffage, stove, diesel, essence)
- Ventes d'huiles moteur
- Service de pompe à carte

Tél.: **418-359-2181**

146 rue Principale, Ste-Perpétue (Québec)



Salon MaryC

Coiffure pour elle et lui
Marie-Claude Couillard
propriétaire

5, Taché est, Saint-Marcel (418) 356-3391

MARCHÉ BONICHOIX

Alimentation Blanchet Inc.
Épicerie / Boucherie

Viande de congélation
Valideuse Loto-Québec
Service de paiement direct
Permis de chasse
Dépositaire de la S.A.Q
Produits et charcuteries maison
Pain frais du jour

Service de livraison offert à St-Marcel

2, route 285 N, Saint-Marcel, Qc G0R 3R0
418-356-2633
Boucherie: 418-356-3365 / Fax: 418-356-5264

Toute notre équipe est heureuse de vous servir!

Besoin d'un coup de main?
Nos gens de cœur sont là.

- Entretien ménager
- Préparation de repas
- Accompagnement aux courses et rendez-vous
- Soins d'assistance personnelle
- Répit aux proches aidants

• Services abordables, sécuritaires et personnalisés
• Équipe bien formée
• Aide financière exclusive

Coopérative des services à domicile L'Islet Nord-Sud

418 598-7488 • www.cooplisletns.com



SAVOUREZ LES DERNIERS RAYONS... SANS CONDUIRE!

Un service pratique, abordable et durable.
Trois offres adaptées à vos besoins :

Taxibus | Transport interrégional | Transport adapté

BIENVENUE À BORD !

ACCÈS L'Islet

Pour réserver : 1 844 598-8950
Achetez vos billets au acceslislet.com

Sudoku

9	8		3				1	
		1		4	6			
6	5		1			3	2	
	7		5		9	8		
	9				2	6		
				8	3	7		
2		7						4
					5			
	1		9	6		2	7	3

	8	6			1			
			2		9	4		
		4		7				
4	3	5		9				8
		9		8	3		7	
	7	8			6	5	9	3
				6			3	5
	6	1		2			4	7
		3	9	1	7			

Réponse du mois
d'août

Mot caché:
TURFISTE

Réponse Qui suis-je?
Marcel Caron

ANNIVERSAIRES DU MOIS

03	Jeanne D'Arc Hottote	13	Serge Morin	20	Marcel Cormier
08	Roger Dancause	14	Monique Pelletier	20	Marc Pelletier
09	Michel Leblanc	17	Jean-Maurice Caron	22	Éva Morin
11	Fernande Touchette	17	Rémi Pelletier	27	Thérèse Lachance
12	Richard Thibault	18	Michel Bélanger		

Gagnant du tirage mensuel

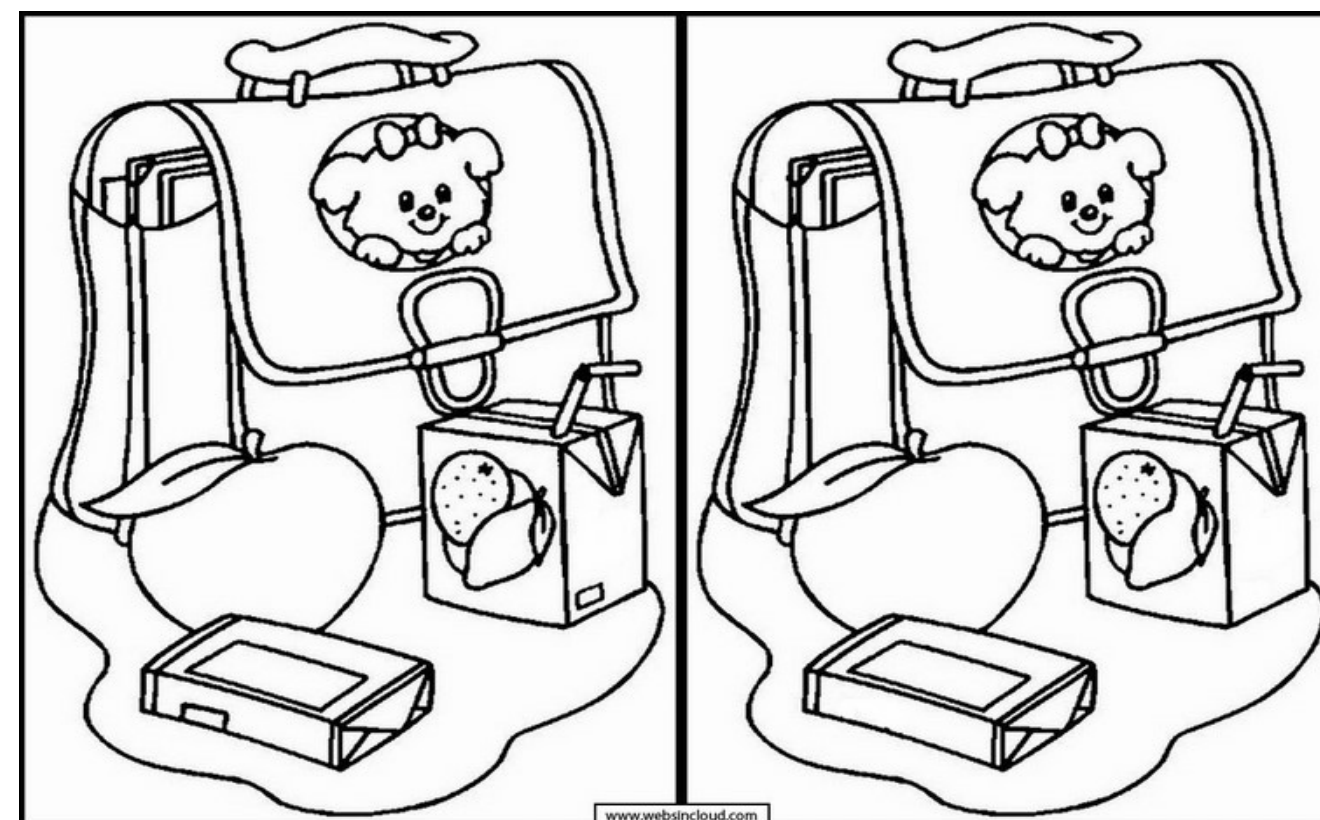
M. Yves Couillard

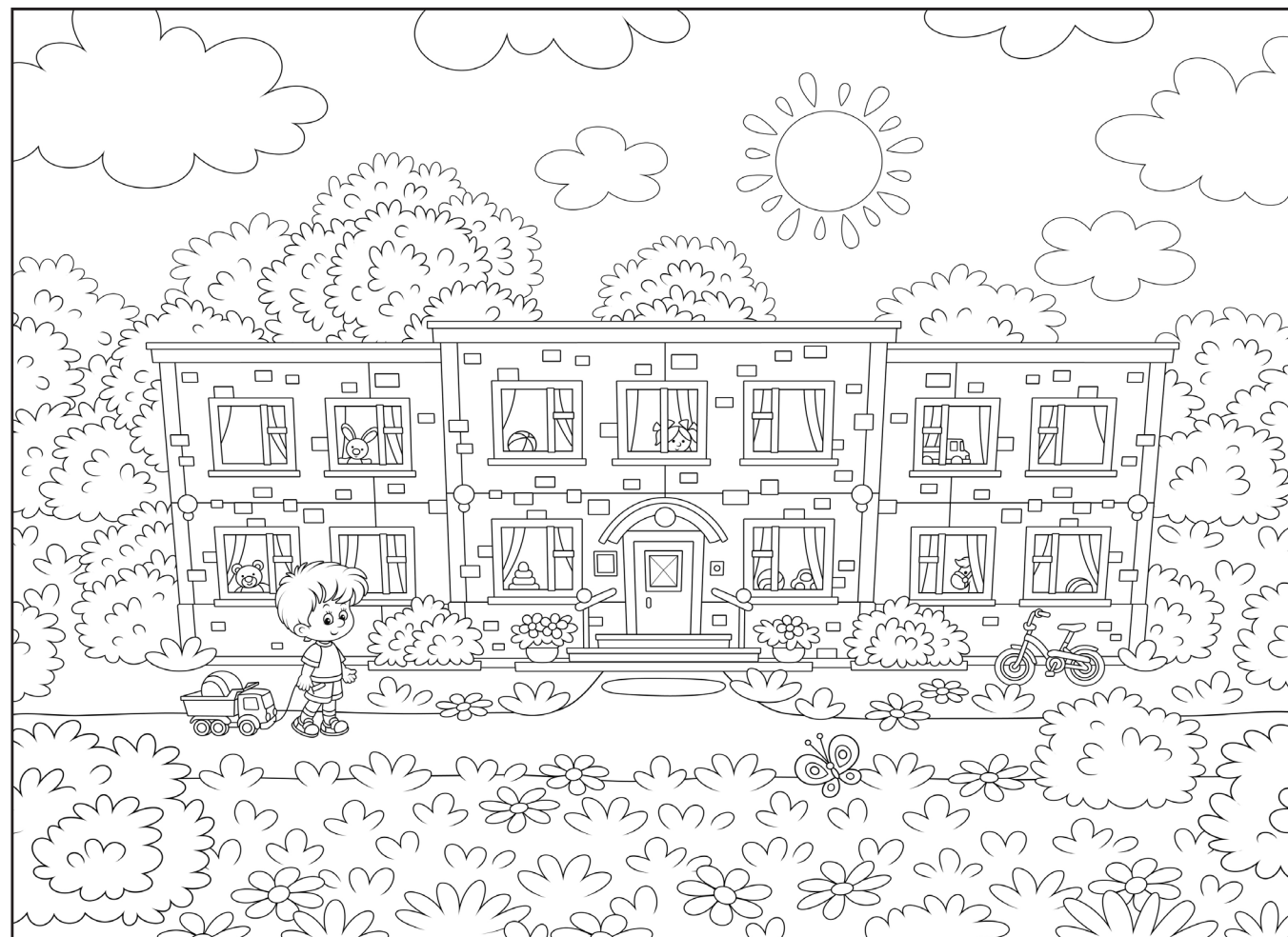
Tirage par : Mme Mathilde Pelletier

Félicitations!

Les gagnants peuvent récupérer leur prix auprès de M. Jocelyn Dancause

Trouve les 7 différences!





RONA
 — MARCHAND PROPRIÉTAIRE —
**QUINCAILLERIE
 JOS PROULX INC.**
 418-247-5262 | info@josproulx.ca | 58, 5e rue, L'Islet

ACUPUNCTURE
Mélanie Caron
 Acupuntrice
 Membre de la Fédération
 des Kinésiothérapeutes du Québec
 418 241-2124
 Montmagny et St-Jean-Port-Joli
 acupuncturemelaniecaron@outlook.fr
 No licence: A-022-16

AMECQ
 ASSOCIATION DES MÉDIAS ÉCRITS
 COMMUNAUTAIRES DU QUÉBEC
Une force communautaire!

septembre 2025

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
	1	2 SAINT MARCEL Conseil municipal 19 h 30	3	4 ORDURES	5	6 RECYCLAGE
7	8	9	10	11 RECYCLAGE	12	13 Souper dansant
14	15	16	17	18 VAP ORDURES	19	20 RECYCLAGE
21	22	23	24	25 RECYCLAGE	26	27 RECYCLAGE
28	29	30				

HORAIRE DE LA BIBLIOTHÈQUE :
samedis : 9 h à 11 h

LÉGENDE :

ORDURES

RECYCLAGE

Date de **tombée** : 15 septembre 2025 Date de **parution** : semaine du 28 septembre

Petites blagues

Un professeur de philosophie pose un dilemme à ses élèves:
 - Vous trouvez dans la rue deux sacs, un contenant de l'argent, l'autre de l'intelligence. Lequel choisissez-vous?
 - Le sac d'argent.
 - Moi, à votre place, j'aurais pris l'intelligence.
 - Ça ne m'étonne pas, répond l'élève. Les gens prennent toujours ce qu'ils n'ont pas.

Maman, sais-tu pourquoi il faut bien d'habiller quand on va à l'école?
 - Non, pourquoi?
 - Parce qu'on a la classe!

Espace publicitaire
disponible,
à qui la chance?

**MICHAËL
DUBÉ**
conseiller acéricole
ventes + service



T : 418 281-2145
C : 418 234-3750

info@distributionmbd.com

EXCAVATION
Pierre Thibault

Installation septique - Chemins forestiers - Champ d'épuration
Peigne - Drainage - Travaux résidentiels, commerciaux et agricoles

Tél : 418.359.3759 Cell : 418.356.6888

845 Principale, Ste-Félicité, Qc, G0R 4P0

excavation.p.thibault@gmail.com RBQ: 5713-9487-01

**GM GAGNON
MEUBLES**

la clef de sol gagnon.meubles@globetrotter.net

DEPUIS 3 GÉNÉRATIONS À VOTRE SERVICE

378, rue Principale, Saint-Perpétue (Québec) G0R 3Z0

418.359.2424 1-866-541-2424

**ATELIER
MÉCANIQUE**
285-INC

418-356-2673

3 Route 285 Nord St-Marcel De L'islet

Marty
réparation
d'électros



Réparation à domicile
de gros électroménagers

Vente et achat d'appareils usagés

Service jour, soir, fin de semaine

MRC de Montmagny et de L'Islet

martinsth72@hotmail.com

301 Taché Ouest
St-Marcel, G0R 3R0

Martin-St-Hilaire

418.356.5882

Bonne rentrée
scolaire!



BERNARD GÉNÉREUX

DÉPUTÉ CÔTE-DU-SUD—RIVIÈRE-DU-LOUP—
KATASHKONG—TÉMISCOUATA

BERNARDGENEREUX.CA

AGRI RB
Tous les services

RÉMI MERCIER
418 710-0264

278, route 285 Nord
Saint-Marcel, QC, G0R 3R0

remi.mercier.92@gmail.com

Marchand autorisé **DSD STARS**

Prodécor S.V.

Recouvrements de sols

Maison de la Trilogie Saint-Jovite - G0R 3G0

Vente et installation

Recouvrement de sol en tous genres

Toile solaire et peinture MF

Bureau: 418 358 0889 Fax: 418 359 1112 Email: proddecor@hotmail.fr

**AML
CARON**

excavation - gravier - terre - fosse septique

75, 7e Rang Ouest
St-Marcel, (Québec) G0R 3R0

info@amlcaron.com

R.B.Q. 5671-3647-01

418 356-2612

Jean Caron

418 248-6664

Robin Caron

418 241-8592